

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a essayé d'obtenir la meilleure copie originale. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination irrégulière. |

FEUILLETON

DES MELANGES RELIGIEUX.

Vol. 1.

MONTRÉAL, 14 JANVIER 1842.

No 2.

A P E R O U

DES DISPOSITIONS RELIGIEUSES DE L'AURORE DES CANADAS.

Nous regrettons que l'Éditeur de l'*Aurore* ait accepté la mission qui lui a été donnée, nous ne savons par qui, d'attaquer tous ceux qui sont, par devoir et par conscience, attachés à l'enseignement de l'Eglise catholique. Cette tâche ne lui fera pas honneur, et nous croyons qu'elle pourrait bien lui attirer quelque malheur.

Il a commencé par donner place dans ses colonnes à un écrit de son correspondant de St. Benoît, qui avait osé souiller sa plume en insultant le glorieux Pontife qui, depuis douze ans, gouverne l'Eglise avec une sagesse et une vigueur vraiment apostoliques, ce correspondant qui n'avait pas craint de choquer les oreilles d'un peuple religieux, en écrivant contre le Vicaire de J.-C. et l'Episcopat canadien des injures que nous ne voulons pas reproduire ici. Il a pris ensuite la plume et a essayé de défendre son correspondant, que personne n'attaquait, et à qui un *Ami de la vérité* demandait simplement des preuves de ce qu'il avait avancé contre le Pape et l'Episcopat canadien. Le Chef Suprême de l'Eglise et le corps vénérable des Evêques de ce pays sont chargés d'injures qui ternissent le caractère public dont ils sont décorés : on demande simplement les raisons que l'on a eues de les vilipender ainsi aux yeux de tout un peuple, et les preuves qui attestent qu'ils ont trahi leur devoir en donnant pour l'enseignement de l'Eglise ce qui n'était chez eux que des actes arrachés par la crainte ou cédés par une lâche complaisance ; cette imputation est grave en soi pour tout homme d'honneur, mais tout le monde comprend qu'elle est des plus injurieuses par rapport à des hommes dont le caractère sacré doit être respecté du peuple chrétien. L'*Ami de la vérité* n'exigeait donc qu'un acte de justice, en demandant les preuves des imputations si gratuites faites à des personnages

d'une aussi haute respectabilité ; et l'Editeur de l'*Aurore* aurait dû donner connaissance à son correspondant de ce qu'on exigeait de lui, et attendre sa réponse. Mais dans son zèle le voilà *qui prend fait et cause pour lui, pour anéantir les effets du manifeste politico-épiscopal, parce que possiblement son correspondant n'est pas à portée de voir l'appel qu'on lui fait.*

D'abord il engage le correspondant des *Mélanges Religieux* de ne pas *provoquer inutilement une question où il n'a rien à gagner.* Que l'Editeur de l'*Aurore* relise l'écrit de l'*Ami de la vérité* ; et il verra s'il y est question de l'*obéissance passive* qui lui tient tant au cœur. Nous le trouvons d'ailleurs un peu hardi de dire que cet *Ami de la vérité n'aurait rien à gagner* dans la discussion qu'il cherche à soulever : apparemment qu'il lui faut peu d'efforts pour terrasser ses adversaires et chanter ensuite victoire.

Il entre ensuite en matière, et il déclare positivement *qu'il est trop absurde, à l'époque de raison éclairée où nous vivons d'entendre sceler encore des doctrines dans lesquelles d'abord l'Eglise ne doit, ne peut pas intervenir, puisque le grand architecte de l'univers les a laissées à la dispute des hommes, qu'ensuite elles sont en contravention à tous les principes reconnus en fait de politique et de gouvernement.* Voilà un jugement doctrinal bien motivé qui va sans doute réduire l'Eglise catholique au silence !

Le Public saura que penser de la hardiesse d'un Editeur de journal, qui ne craint pas de trouver *absurde* la doctrine de l'Eglise ; et de décider qu'elle *ne doit pas et ne peut pas intervenir* dans cette affaire. Il va certainement tourner contre lui tous les catholiques qui savent que *celui qui n'écoute pas l'Eglise doit être regardé comme un païen et un publicain.*

L'Editeur, après avoir donné sa leçon à l'Eglise Universelle, décharge toute sa bile contre le Mandement du 24 octobre 1837. Il assure que l'*Ami de la Vérité*, en se portant pour défenseur de ce Mandement, est un *inconsidéré* ; que la doctrine de ce document religieux n'est qu'une *étonnante et sophistique déraison.* Il sait d'avance que quand il aura parlé, cette doctrine *ne paraîtra plus que le fruit de quelqu'influence étrangère.* Mais écoutons : il juge que *l'homme qui l'a professée* (Mgr. J. J. Lartigue d'heureuse mémoire) *était trop éclairé pour ne pas estimer tout le contraste qu'il faisait avec la vérité.* Voilà que M. l'Editeur est forcé de convenir que ce savant Prélat, (une des plus brillantes lumières du Canada) était *très-éclairé* : mais il ne s'aperçoit pas de l'injure qu'il fait à sa mémoire, en l'accusant d'avoir écrit contre les lumières de sa conscience ; d'avoir tenu une conduite sourde en résistant au sentiment de sa *conviction* intérieure. Il prête donc un caractère bas et

rampant à cet illustre évêque dont tout le monde connaît les sentimens nobles et élevés. Il met donc des mensonges à la bouche de celui qui ne sut jamais mentir, comme le pourront prouver tous ceux qui l'ont connu. Cette témérité nous explique pourquoi il ose dire *que Galilée fut déclaré hérétique pour avoir fait adopter le système de Copernic*. Il faut bien s'attendre à tout de la part d'un homme pour qui rien n'est respectable, et qui ne respecte personne. Mais nous avons la conviction que ses lecteurs auront horreur des grossières injures qu'il prodigue à des hommes comme ceux qu'il ne craint pas de noircir ; car ils savent que ceux qui méprisent les Pasteurs de l'Eglise méprisent Jésus-Christ qui les a envoyés.

Voici que, dans son No. du 11 courant, il fait encore preuve de sa bonne volonté, par un article contre un dignitaire de l'Eglise. Sans avoir recours aux preuves et sans entendre l'accusé M. le G. V. Cook, dont, chacun connaît le rare mérite et les talens brillans ; *il ne met nullement en doute la véracité de son correspondant, dont il supprime l'écrit, qui est trop cruellement dérisoire. Les antécédens lui suffisent pour le convaincre que ce Curé des Trois-Rivières est un imprudent prédicateur ; que ce Vicaire-Général du diocèse de Québec, si respecté, vient de faire une nouvelle échouffourée ; il en est bien convaincu indépendamment de la respectabilité de la source, d'où lui coulent tant d'importans renseignemens ! Il se montre d'une admirable et charmante indubitabilité, quand il se déclare très-persuadé et très-convaincu que le susdit Prédicateur prétend qu'il ne peut se tromper quand il parle de politique dans la chaire du Temple. Mais il sait que ce Monsieur est vicierge de connaissances politiques et pur de science constitutionnelle ; l'arrêt en est porté ; son jugement est sans appel ! Il ne lui reste plus qu'à prier le ciel de rapprocher le clergé et le peuple que les prédications politiques ont si malheureusement divisés. Voilà qui est bien.*

Mais, en vérité, il faut que M. l'Editeur de l'*Aurore* ait beaucoup de confiance dans ses phrases pour croire que les gens qui savent raisonner prendront tous ses mots pour de fortes raisons et des preuves sans réplique que le Pape, les évêques et tout le clergé s'obstinent à soutenir l'absurde doctrine de l'obéissance passive ; qu'ils ont fait une tribune politique de la chaire de vérité ; que cette doctrine est le renversement de notre gouvernement ; et qu'elle ne sert qu'à aliéner le peuple au clergé.

M. l'Editeur de l'*Aurore*, croyez-vous que le public éclairé vous en croira sur votre parole ? Pensez-vous qu'un peuple religieux, comme l'est le peuple canadien, préférera vos oracles aux définitions de l'Eglise ? Avez-vous la con-

fiance d'être convaincu que les injures, que vous prodiguez à ceux qui vous traitent honorablement, vous donneront gain de cause? Ce serait ne pas rendre justice à vos lecteurs que de les croire capables d'un pareil aveuglement.

Vous faites profession d'aimer la paix : n'attaquez donc pas des hommes paisibles qui ne vous disent rien.



NOUVELLES DIVERSES.

La dernière *Canada Gazette*, datée de Kingston le 8 janvier, contient une proclamation de S. E. l'Administrateur Sir Richard D. Jackson, du 3 janvier, par laquelle il divise le District de *Gaspé* en deux Districts municipaux, savoir — de *Gaspé* et *Bonaventure*. Cette même *Gazette* annonce plusieurs nominations nouvelles à des emplois civils dans la Province, du 4 au 7 janvier. Voici celles qui concernent cette section du Canada.

Syndics de Municipalités, et Régistrateurs, par commission du 4 janvier.

MESSIEURS.	DISTRICTS.	CHEFS-LIEUX.	
J. Le Bouthillier, Ecr.	Gaspé,	Percé,	} Syndics.
J. R. Hamilton, Ecr.	Bonaventure,	New-Carlisle,	
W. A. Hale, Ecr.	Gaspé,	Percé,	} Régistrateurs.
R. Wily Filton, Ecr.	Bonaventure,	New-Carlisle,	

En outre, Edw. MacGauran, Ecr. est fait *Régistrateur, Trésorier, et Greffier* de la Corporation de la Maison de Trinité de Montréal, par commission du 3, et Aut. Aimé Dorion, Ecr. *Avocat*, &c. par commission du 6.—

—Le Gouverneur Sir Charles Bagot n'est arrivé à Kingston que lundi dernier, le 10 du courant, dans l'après-midi.

—Le *Canadien* annonce, d'après des lettres reçues de Kingston, que la Législature pourrait bien être convoquée prochainement; de plus que le choix du siège définitif du gouvernement serait laissé à la Législature. Il rappelle, à cette occasion, que la Chambre d'Assemblée s'est prononcée à une forte majorité en faveur de Québec et Toronto alternativement.

Un *extralinaire* de la *Canada Gazette*, du 12 courant, contient une proclamation de Son Excellence Sir R. D. JACKSON, prorogeant au 22 février prochain le Parlement, qui par une Proclamation du 13 novembre dernier ne l'avait été que jusqu'au 13 janvier courant.

UNE PROCLAMATION DE SON EXCELLENCE LE TRÈS-HONORABLE SIR CHARLES BAGOT, Chevalier, Grand-Croix du Très-Honorable ordre Militaire du Bain, un des membres du Très-Honorable Conseil Privé de Sa Majesté, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef des Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, et de l'Île du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, est pareillement insérée dans le même *extraordinaire*.

Par cette Proclamation Son Excellence Sir Charles Bagot annonce que Sa Majesté par Lettres Patentes, datées de Westminster le 7 octobre dans la 5e. année de son règne, l'a appointé Gouverneur-Général des susdites provinces et revêtu de tous les pouvoirs attachés à cet office; et qu'il continue dans leurs offices respectifs tous les officiers de Sa Majesté dans la province du Canada.

—Nous n'avons encore des renseignements sur les élections des commis-

saïres d'écoles que d'une seule place, la paroisse de St. Hyacinthe. Il paraît que ces élections y ont été très-favorables. On y a élu entr'autres le curé de la paroisse, le directeur du collège et le seigneur du lieu.

De nouveaux rapports, que nous avons reçus depuis, d'une dizaine de paroisses, nous présentent ces élections également avantageuses, et partout on y a fait choix de MM. les curés.

ÉTAT SANITAIRE.—Des rapports que nous recevons de différentes directions nous représentent l'état sanitaire comme tout-à-fait défavorable. Tous les genres de maladies et d'infirmités semblent vouloir se réveiller. Les fièvres, entr'autres, de différentes espèces, paraissent exercer un empire étendu : et les morts sont fréquentes.

DIOCÈSE DE KINGSTON.—Les nouvelles de Kingston sont tout-à-fait consolantes pour la religion. Sur plusieurs points de ce vaste diocèse, on remarque un retour bien prononcé vers les pratiques de la foi ; l'assiduité aux offices de l'Eglise, la fréquentation des sacremens, la formation de sociétés de tempérance, tout porte à croire que là aussi les efforts et les desirs du Très-Rév. évêque Gaulin seront bientôt suivis d'un plein succès. Le digne prélat s'occupe surtout en ce moment à améliorer l'état de la religion dans sa ville épiscopale. Après avoir introduit des Sœurs de la Congrégation de N.-D. pour l'entretien des jeunes personnes du sexe et y avoir ouvert deux autres écoles catholiques, il vient d'organiser parmi les premières dames du lieu une association de charité pour le soulagement des pauvres, pour l'assistance des malades et les autres œuvres de ce genre. Cette société sera comme une préparation à l'arrivée des Religieuses de l'Hotel-Dieu, que Sa Grandeur attend le printemps prochain. D'ailleurs l'influence de la religion se fait sentir de toutes parts. Tous les dimanches on voit la foule des fidèles remplir à plusieurs reprises l'église paroissiale, afin d'assister aux messes qui s'y célèbrent à diverses heures, et pendant lesquelles on donne des instructions dans les deux langues, anglaise et française. Les offices du soir sont également fréquents et l'exercice du chemin de la croix attire à chaque occasion un concours extraordinaire.

Au reste le nombre des catholiques augmente si rapidement à Kingston que Mgr. Gaulin vient de se décider à bâtir une nouvelle église qui facilitera la desserte de la ville, en même temps que cet édifice, qui doit être de très-grandes dimensions, lui servira de cathédrale. Sa Grandeur a ouvert pour cet objet un livre de souscriptions, et le public semble très-bien accueillir cette démarche. Déjà un bon nombre de souscriptions généreuses y ont été insérées et en partie payées. Les travaux commenceront aussitôt que les premières sommes reversées se monteront à £500. En reconnaissance de ces dons pieux, une messe sera célébrée pour les Bienfaiteurs tous les premiers lundis de chaque mois.

—Ce n'est pas sans de grandes raisons cependant que l'évêque de Kingston s'impose des efforts et des sacrifices pour procurer à son diocèse les soins charitables des Religieuses Hospitalières de notre ville. La situation des pauvres malades dans ce diocèse est affligeante ; comme on va le voir dans l'extrait suivant d'une lettre de Mgr. Gaulin lui-même à la Révérende Mère Supérieure de l'Hotel-Dieu.

“ Je ne sais trop comment vous exprimer toute la reconnaissance que j'éprouve pour

L'empressement que votre précieuse communauté témoigne pour le soin et le service des pauvres malades de ma ville épiscopale et des autres parties de mon vaste diocèse. Tout ce que je puis dire, c'est que ma reconnaissance est en proportion du désir que j'ai de voir s'établir ici une colonie de vos bonnes sœurs ; et le bon Dieu connaît toute l'étendue de ce désir. Ah ! si comme moi, vous étiez tous les jours témoins de ce qu'ont à souffrir ici les pauvres malades, faute de lieu propre à les recueillir ! Plusieurs ont été réduits jusqu'à mourir, littéralement parlant, sur les chemins et dans les champs.

Les sectaires, qui profitent de toutes les circonstances pour faire des prosélytes, ont organisé une association de Dames Protestantes de toutes les sectes, qui, sous prétexte de bienveillance, ont ramassé assez de moyens pour établir, cet hiver, une espèce d'hôpital où elles attirent les catholiques ; et je n'ai pas besoin de vous dire quels dangers ils courent pour leur salut, dans un tel lieu et administré par de telles gens."

Nos compatriotes, nous en avons l'assurance, ne seront point insensibles aux souffrances de leurs frères pauvres du Haut-Canada, et ils verront avec un vif intérêt les sacrifices que s'impose généreusement le très-digne évêque du H. Canada, notre compatriote, pour y remédier.

Le diocèse de Kingston devient pour nous de jour en jour du plus haut intérêt. D'abord les retraites fructueuses, qui s'y sont faites dans le cours de l'été dernier, avaient réveillé notre attention ; puis s'est présenté l'établissement des Sœurs de la Congrégation, qui doivent y donner une impulsion si salutaire à l'éducation de la jeunesse ; et les secours que des prêtres canadiens sont allés lui offrir, et l'annonce d'un établissement projeté de Religieuses Hospitalières, établissement que nous avons aujourd'hui la confiance de voir entrer tout prochainement en opération : et l'élan qui se manifeste dans la population vers les pratiques de la religion, et les mesures qui se préparent, tout porte à concevoir, pour la suite, les plus belles espérances.

HOLLANDE.—Suivant une lettre de Hollande, on ne sait rien de positif sur l'issue des négociations entamées par le gouvernement de ce pays avec le Saint-Siège. Cependant il paraît qu'il ne sera pas question d'exécuter le concordat, et qu'on ne fera que des dispositions transitoires, qui pourront amener plus tard un ordre de choses plus régulier.

ALLEMAGNE. Le ministre de l'intérieur à Munich, vient d'adresser aux sénats des trois universités nationales, un arrêté, à l'effet de leur enjoindre de ne plus enseigner la médecine aux jeunes gens, parce que, dans cette partie, non seulement toutes les places sont occupées, mais qu'il y a encore plus de 700 individus qui postulent.

—Nous trouvons dans la *Gazette d'État de Prusse*, du 16 novembre, le *recès* de la diète des provinces rhénanes. S. M. prussienne annonce aux états que les difficultés qui s'étaient élevées au sujet de l'administration des diocèses de Trèves et de Cologne sont aplanies, et que les négociations entamées à cet égard, avec la cour de Rome, ont produit le résultat le plus satisfaisant.

Par suite de cette solution, le comte de Buch, arrivé le 4 à Rome, a dû présenter au Saint-Père ses lettres de créance comme ministre résident du roi de Prusse.

“ Tous les différends, ajoute la correspondance de la *Gazette d'Ingsbourg* qui donne cette nouvelle, sont aplanis à la satisfaction des deux cours. Pour ce qui regarde les mariages mixtes, ils seront célébrés entièrement d'après le bref bien connu de Pie VIII et les instructions du cardinal Albani. Toutes les affaires purement religieuses devront

être soumises, sans exception, à la décision du Saint-Siège ; cela s'applique aussi aux affaires d'Hermès."

La même lettre assure que l'évêque de Spire, Mgr. Geissel, sera placé à Cologne, comme coadjuteur de Mgr. Droste-Wischering, avec future succession.

CHINE.—Une révolution vient d'éclater dans le Thibet contre l'autorité suzeraine de la Chine. Elle est suscitée par les Sikhs, qui, entrés dans le Thibet, ont défait un corps considérable de l'armée chinoise, et ont soulevé une partie des habitans du Thibet. Le gros de l'armée Chinoise n'a pu encore être entamé par les Sikhs ; mais on s'attend bien que les peintures d'animaux fantastiques et le charlatanisme militaire des chinois n'intimideront point les guerriers sikhs, dans les rangs desquels se trouvent des officiers européens.

Cette révolution dans le Thibet, si tranquille jusqu'ici, exerce une fatale influence sur le commerce naguère si florissant que faisait ce pays avec l'Inde anglaise ; aussi les journaux anglais disent-ils déjà que l'Angleterre ne pourra pas rester témoin impassible devant d'aussi graves événemens.


 V A R I E T E S .

Conversion.—On s'entretient beaucoup, en Angleterre, d'une conversion qui a suivi de près celles du révérend Sibthorp. M. Harris, ministre protestant, d'une communion dissidente, qui, depuis plusieurs années, desservait une église à Alford, dans le comté d'Ardagh (Irlande), s'est converti à la foi catholique. Il jouissait, dans sa paroisse, d'une grande popularité. On s'attendait d'autant moins à cet événement, que le révérend Harris, fort calme appréciateur de toutes choses, représentait souvent sous les plus noires couleurs les horreurs du papisme et dénonçait les pratiques du culte catholique comme des actes de folie.

Depuis peu, dit-on, il était en correspondance avec M. Sibthorp, et la détermination de celui-ci aurait entraîné la sienne. Dans ces derniers tems, son enseignement avait des tendances catholiques. La chapelle où il prêchait est aujourd'hui fermée.

—*Misères de la ville de Londres.*—Jamais le contraste qu'offrent le luxe de l'aristocratie anglaise et la profonde détresse de la classe ouvrière n'a été plus marqué. Des milliers de familles vivent en ce moment entassées pêle-mêle dans des bouges infects, dans des caves, qui n'ont point de portes, ni de fenêtres et où le plancher n'est qu'une boue liquide. Saint-Giles dans le voisinage de Drury lane, Saint-George's-in-the-Fields, et les immenses quartiers situés à l'Est de la métropole, étaient dans la même misère. Parfois une famille entière, composée de cinq à dix individus, n'a pour subsister que ce qui suffirait à peine à l'appétit d'une seule personne. Quant aux haillons qui couvrent ces pauvres gens, il faut les avoir vus pour s'en faire une idée. On a calculé qu'il y a à Londres 26,900 ouvriers tailleurs, dont 17,000 sont actuellement sans emploi. Ajoutez à cela 1,100 peintres qui sont dans la même situation : celle des ouvriers bottiers n'est pas moins dé-

plorable. Aussi remarque-t-on que le chiffre des décès excède de beaucoup celui de l'année dernière. Cependant, ajoute le journal anglais auquel nous empruntons ces détails, l'hiver s'approche. Tous ces milliers de malheureux, qui souffrent, ne peuvent espérer ni emploi, ni diminution dans le prix exorbitant des aliments et du chauffage. Quelle perspective !

ERRATA dans le numéro de ce jour, à la page 18 : lisez, à la 1^{ère}. et la 36^e. ligne, *calice en sautoir* au lieu de *calice en soutien*.

A N N O N C E S .

BUREAU D'ENRÉGISTREMENT,

POUR LE DISTRICT DE MONTRÉAL.

AVIS est donné par les présentes que le BUREAU pour l'enregistrement des Titres, Testaments, &c. établi en vertu de l'Ordonnance de la 4^e. VICTORIA, chap. 30, sera ouvert Mercredi, le 12 du courant, dans la maison de feu DR. VALLÉE, dernièrement occupée par l'Hon. D. DALY, rue Notre-Dame.

Heures d'office : depuis 9 heures A. M. jusqu'à 3 heures P. M.

EDWARD DOWLING.

Régistrateur du District de Montréal.

Montréal, 10 janvier 1842.

—o—

L'ASILE DE LA PROVIDENCE.

AUX ENTREPRENEURS.

DES OFFRES seront reçues, jusqu'au 15 du courant pour les OUVRAGES en maçonnerie, pierre de taille, et autres ouvrages requis pour la construction d'une portion de L'ASILE. Pour les détails s'adresser au Bureau de OL. BERTHELET ECR. Grande Rue St. Jacques.

Montréal 7 janvier 1842.

—o—

A VENDRE

A C E B U R E A U

LES DEUX PREMIERS VOLUMES DES

Mélanges Religieux.

—o—

CALENDRIER DE 1842.

⚡ Nous avons cru répondre au vœu du public en changeant quelque chose dans notre *Calendrier Ecclésiastique et Civil* : nous en avons retranché la liste du clergé de Kingston, etc., pour y ajouter la liste des cours de justice, des principaux officiers du gouvernement, celle des membres de la législature provinciale et une autre des avocats, notaires et médecins de cette ville, aussi les banques de Montréal avec leurs jours, d'escompte, etc., etc., etc. On se le procurera à très-bas prix.

PUBLIÉ PAR J. C. PRINCE, P^{RE}. DE L'ÉVÊCHÉ. } MONTREAL :
 IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET, IMPRIMEUR. } RUE ST. DENIS.